

Délégation de Service Public - Opéra Théâtre Municipal - Rapport d'activité sur l'exercice 2007 (Saison 2006/2007)

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : La saison 2006-2007 de l'Opéra Théâtre s'inscrit dans le cadre de la convention de délégation de gestion prévue pour 4 années, du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2007. Cette convention, suite à une décision du Conseil Municipal du 6 avril 2006, a été prorogée d'un an par avenant et expire au 31 août 2008.

Cette saison est marquée par la volonté du délégataire d'affirmer la capacité de production lyrique de l'Opéra Théâtre, avec la réalisation de cinq créations propres. Ces productions ont associé l'Orchestre de Besançon Franche-Comté et la troupe de jeunes chanteurs, «*Les Vergers d'Euterpe*», accueillie en résidence à l'Opéra Théâtre. A signaler également que les autres spectacles lyriques programmés cette saison ont fait l'objet de co-productions avec l'Opéra Théâtre de Besançon.

La saison est aussi constituée d'un ensemble d'autres propositions musicales -concerts classiques et musiques du monde- chorégraphiques et théâtrales. Une programmation jeune public à la période de Noël a été initiée cette saison.

Autour des spectacles produits ou accueillis à l'Opéra Théâtre de Besançon, des actions sont menées en partenariat avec l'Education Nationale, les structures socio-culturelles, médico-sociales et le réseau associatif local et régional.

Conformément aux termes de la convention de délégation de gestion, Didier BRUNEL a exercé une double responsabilité :

- la gestion de la salle de l'Opéra Théâtre
- la mise en oeuvre d'une activité lyrique et musicale en particulier.

A - Analyse de l'activité du service délégué

1 - Gestion de la salle

Pour sa part, l'Opéra Théâtre a programmé dans le cadre de son activité 43 représentations de 30 spectacles (38 représentations de 25 spectacles en 2005-2006) devant 27 513 spectateurs (24 707 en 2006, 21 671 en 2005, 23 817 spectateurs en 2004, 24 493 en 2003).

Il est donc constaté une hausse globale de la fréquentation durant cette saison, en particulier pour les spectacles lyriques, les concerts de musique classique et les pièces de théâtre.

A contrario, une tendance à la baisse de l'utilisation de la salle par les autres structures que l'Opéra Théâtre se confirme : soit 33 jours d'utilisation (35 en 2006, 61 en 2005) pour un total de 22 représentations (22 en 2006, 39 en 2005).

2 - Mise en oeuvre d'une saison lyrique et musicale

Le délégataire est tenu de développer une saison lyrique qui comporte au minimum 7 ouvrages lyriques dont 3 opéras par saison et dont 4 font l'objet de créations ou de coproductions. Il doit s'attacher à faire connaître le répertoire allant de la période baroque à la période contemporaine.

Cette saison a offert 7 propositions d'ouvrages lyriques (8 en 2005-2006, 7 en 2004-2005), dont 5 productions et 2 co-productions.

Le délégataire est aussi invité à rechercher une coopération avec la Ville de Dijon : pour cette saison 2006-2007, une co-production d'un opéra avec le Duo Dijon est à signaler.

Globalement, la programmation de la saison 2006-2007 a respecté les engagements du contrat.

a - L'opéra - le spectacle lyrique :

7 spectacles pour **14 062** spectateurs à l'Opéra Théâtre (13 520 en 2005-2006)

▪ 7 spectacles lyriques produits ou co-produits par l'Opéra Théâtre de Besançon (6 en 2006) dont 5 productions (5 en 2006)

5 productions :

- *LE BARBIER DE SEVILLE* de *Gioacchino Rossini* par Thierry Weber et Jean-Marc Foret, avec les Vergers d'Euterpe, l'Orchestre de Besançon Franche-Comté et le Chœur de l'Opéra Théâtre, 3 représentations, production de l'Opéra Théâtre de Besançon,

- *L'ENFANT ET LES SORTILEGES* de *Maurice Ravel, Didier Puntos et Colette* et *L'HISTOIRE DE BABAR* de *Jean de Brunhoff et Francis Poulenc* par Emmanuelle Cordoliani avec les Vergers d'Euterpe et Eric Le Sage au piano, dans le cadre de la programmation jeune public «Noël aux Enfants», 3 représentations, production de l'Opéra Théâtre de Besançon,

- *LES NOCES DE FIGARO* de *Wolfgang Amadeus Mozart*, par Jérémie Rohrer et Didier Brunel, avec les Vergers d'Euterpe, les Chœurs de l'Opéra Théâtre, l'Orchestre de la 2^{ème} Académie Européenne Mozart de Besançon et le Chœur de l'Opéra Théâtre, 3 représentations, production de l'Opéra Théâtre de Besançon,

- *La TRAVIATA* de *Giuseppe Verdi*, par Dominique Trottein et Didier Brunel, avec les Vergers d'Euterpe, l'Orchestre de Besançon Franche-Comté et le Chœur de l'Opéra Théâtre, 3 représentations, production de l'Opéra Théâtre de Besançon,

- *MADAME BUTTERFLY* de *Giacomo Puccini*, par Dominique Trottein et Didier Brunel, avec les Vergers d'Euterpe, l'Orchestre de Besançon Franche-Comté et le Chœur de l'Opéra Théâtre, 4 représentations, production de l'Opéra Théâtre de Besançon,

A noter l'annulation de la reprise de la programmation hors les murs de CURLEW RIVER de Benjamin Britten, par Arthur Post et Guillaume Dujardin.

2 co-productions :

- *LE MEDIUM* de *Giancarlo Menotti* et *LE PAUVRE MATELOT* de *Darius Milhaud et Jean Cocteau*, par Laurent Gendre et Vincent Vittoz, 1 représentation, co-production de l'Opéra de Fribourg, l'Opéra Théâtre de Besançon et du Duo Dijon.

- *ERCOLE AMANTE* de *Francesco Cavalli* et *ballets de Jean-Baptiste Lulli* par Gabriel Garrido et Pierre Kuentz -avec l'Académie Baroque Européenne d'Ambronay- 1 représentation - co-production du Centre Culturel de Rencontres d'Ambronay, du Théâtre de Bourg-en-Bresse, du Grand Théâtre de Reims et de l'Opéra Théâtre de Besançon.

b - Diffusion musicale : Les concerts classiques :

8 concerts (+ 4 récitals des Vergers d'Euterpe) pour **6 879** spectateurs (4 312 en 2006)

Le cahier des charges du délégataire prévoit la programmation d'au moins 8 concerts classiques, en complémentarité avec la programmation de l'Orchestre de Besançon de Franche-Comté et du Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté.

8 concerts ont été programmés (un 9^{ème} annulé) ainsi que 4 récitals des Vergers d'Euterpe :

2 concerts symphoniques :

- *Requiem de Mozart*
- *Orchestre Symphonique d'Ukraine*

devant 2 592 spectateurs

6 concerts de musique de chambre et récitals :

- *Alexandre Paley et Bertrand Chamayou au piano*
- *Concert d'Eric Le Sage* (dans le cadre de la programmation jeune public «Noël aux enfants»)
- *Alexandre Paley et le quatuor Prazak*
- *Le Quatuor*
- *Alexandre Paley au piano et Nina Kotova au violoncelle*
- *Concert de clôture* par les solistes des Vergers d'Euterpe.

devant 3 598 spectateurs

4 récitals des Vergers d'Euterpe ont accueilli cette saison 689 spectateurs.

A signaler que le concert Trio à cordes programmé le 6 avril a été annulé pour des raisons techniques.

c - Concerts de musique du monde

5 concerts pour **2 370** spectateurs (3 083 en 2005-2006)

5 concerts du monde :

- *Chant arabo-andalou*
- *Musiques de Sibérie*
- *Motion Trio*
- *Musiques d'Inde*
- *Musiques de Cuba*

A noter que, depuis la saison 2005-2006, il n'y a plus de programmation de chanson française.

3 - Danse, Théâtre

6 spectacles pour **4 202** spectateurs (3 792 en 2005-2006)

3 spectacles de danse devant 2 299 spectateurs (2 364 en 2005-2006) :

- *Carmen, Compagnie Antonio Gades*
- *Les rêves de Karabine Klaxon, Carolyn Carlson* (dans le cadre de la programmation Jeune Public «Noël aux Enfants»)
- *Noces et Empty moves (part I), Ballet Preljocaj*

3 pièces de théâtre devant 1 903 spectateurs (1 428 en 2005-2006) :

- *Mémoires d'un tricheur* de Sacha Guitry
- *SIT, la fameuse épopée de la chaise à travers les siècles*, Compagnie Tricycle 2
- *Le Caïman* de Antoine Rault, par Hans Peter Cloos

4 - Actions de démocratisation culturelle et ouverture aux jeunes publics en Franche-Comté

L'Opéra Théâtre s'appuie sur des partenariats de terrain avec l'Education Nationale, le Conservatoire National de Région de Besançon, le Musée des Beaux-Arts, le Centre de Linguistique Appliquée, les partenaires socio-culturels, médico-sociaux et associatifs.

Conclusion :

Cette saison est globalement positive en terme de fréquentation. Les opéras produits et co-produits par l'Opéra Théâtre de Besançon avec les Vergers d'Euterpe et l'Orchestre de Besançon ont attiré un nombreux public (14 062 spectateurs). La fréquentation de la programmation en musique classique et théâtre est également en hausse.

Toutefois, l'engagement confirmé cette saison dans la production de spectacles lyriques (5 productions et 2 co-productions) interroge à la fois sur la disponibilité de la salle pour les structures externes et sur la capacité de gestion de la structure en terme de moyens humains et financiers.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

1. Données financières

Les états financiers sont arrêtés au 31 août 2007.

Chiffres clés

	31-08-2007	31-08-2006	Variation	Variation
Résultat net	30 364 €	- 31 787 €	+ 62 151 €	-
Chiffre d'affaires	567 892 €	543 927 €	+ 23 965 €	4,40 %
Fonds propres	48 687 €	- 14 513 €	+ 63 200 €	-
Trésorerie nette	- 291 476 €	- 391 855 €	+ 100 379 €	

Amélioration générale des positions des chiffres-clés.

1.1. Bilan

Les immobilisations incorporelles sont constituées du coût de production des spectacles. Leur valeur nette = 493 K€ représente 57,25 % du total actif.

L'autre poste significatif de l'actif est le poste « autres créances » = 249 K€ dont des subventions à recevoir à hauteur de 212 K€.

Amélioration des fonds propres qui redeviennent positifs grâce au résultat positif de 2007 et à la réalisation d'une augmentation de capital par l'actionnaire de 37 K€.

Amélioration de la trésorerie, mais les dettes financières restent très significatives = 377 K€, sous forme d'emprunts, de Dailly (326 K€) et d'un compte courant d'associé de 42 K€.

Les postes de dettes d'exploitation (fournisseurs, dettes fiscales et sociales) sont stables et représentent 435 K€.

1.2. Résultat

	31-08-2007	31-08-2006	Variation	Variation
Produits d'exploitation	2 036 232 €	2 139 599 €	- 103 367 €	- 4,83 %
Charges d'exploitation (1)	1 986 855 €	2 124 876 €	- 138 021 €	- 6,49 %
Résultat d'exploitation	49 377 €	14 723 €	+ 34 654 €	+ 235 %
Financier + exceptionnel + impôts	- 19 013 €	- 46 510 €	+ 27 497 €	
Résultat net	30 364 €	- 31 787 €	+ 62 151 €	

(1) après reclassement de la dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles

Résultat d'exploitation

L'activité a dégagé un excédent de 49 K€ en 2007.

Les produits d'exploitation sont constitués de 3 composants :

* Le chiffre d'affaires = 568 K€ en 2007. Il est en augmentation de 4,4 % par rapport à 2006, et compte pour 27,9 % dans le total des produits d'exploitation (cf. rapport d'activité).

* La production immobilisée, qui représente 511 K€ au résultat 2007. Elle correspond au coût de création de 4 spectacles. Elle est en diminution de 53 K€ par rapport à 2006 pour un même nombre de spectacles. Elle représente 25 % du total des produits.

* Les subventions : elles s'élèvent à 910 K€ en 2007, soit une diminution de 2,76 % entre 2006 et 2007. C'est le poste le plus conséquent avec 44,7 % du total des produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation sont essentiellement constituées de 3 postes :

* les charges externes = 751 K€ en 2007, en diminution de 17 % par rapport à 2006. Cette évolution est essentiellement liée à la forte baisse du poste «achats de spectacles» qui passe de 433 K€ à 296 K€ soit - 137 K€

* la masse salariale = 695 K€. Elle est similaire en valeur et en effectifs à celle de 2006.

* les amortissements = 464 K€ : ils représentent l'étalement sur 5 ans des coûts de création des spectacles.

Résultat financier et exceptionnel

En 2007, le résultat financier est égal à - 15 K€ du fait des charges liées à l'endettement. Le résultat exceptionnel est lui peu significatif (après le reclassement des amortissements).

1.3. Ratios financiers

L'amélioration du résultat et les apports en numéraire de l'actionnaire ont contribué à redresser légèrement les ratios financiers, qui restent cependant globalement très dégradés.

Vu son taux d'endettement, la structure est entièrement dépendante des financeurs (établissement de crédit ou autre).

2 - Liens financiers avec la Ville

Pour la saison 2007-2008, la Ville de Besançon a versé au délégataire une subvention de 694 K€, soit la subvention contractuelle complétée de l'actualisation indiciaire.

Cette subvention représente 46 % du total des recettes encaissées (chiffre d'affaires + subventions), soit un pourcentage identique à celui de 2006.

La part de la Ville sur le total des subventions reçues est de 75 %, ce pourcentage est similaire à celui de 2006.

Conclusion

Malgré les efforts réalisés via l'amélioration du résultat en 2007 et les apports en numéraire de l'actionnaire, la structure reste en situation financière très précaire et ne dispose pas de marge de manoeuvre pour évoluer.

NB : la fin de la DSP se traduit par la mise en place d'une Régie Autonome Personnalisée à compter du 1^{er} septembre 2008.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 septembre 2008.

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.